

YourConnection

INFRABEL

Avec Your Connection, les entreprises, les usines et les industries, telles que les carrières, bénéficient d'un accès direct au réseau ferroviaire par le biais de leur propre raccordement.

Pour qui ?

- Les entreprises qui souhaitent un accès direct au réseau ferroviaire
- Les entreprises qui sont déjà raccordées au réseau ferroviaire

Le rôle d'Infrabel

1. En cas de nouveau raccordement ferroviaire

un nouveau raccordement ferroviaire peut être envisagé lorsqu'une entreprise possède un terrain situé le long du réseau ferroviaire.

Infrabel fournit le matériel et l'équipement nécessaires à l'aménagement de l'embranchement :

- un aiguillage, les systèmes de sécurité et de signalisation ;
- au maximum 18 mètres de voie (sous réserve de contraintes techniques spécifiques).

Les coûts d'aménagement de l'infrastructure de l'embranchement, y compris le tarif horaire sont à charge du nouveau raccordé.

Infrabel accompagne le.la client.e à travers les différentes phases du projet de raccordement.

Phase 1 : L'étude préliminaire

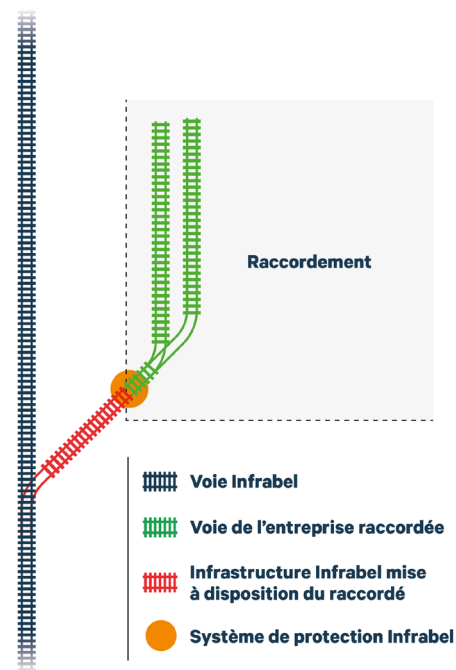
À la demande du.de la client.e, Infrabel réalisera une **étude préliminaire générale** avec une évaluation **approximative du projet** (budget, calendrier, ressources, contraintes techniques...).

L'objectif est de déterminer si le projet est **faisable/réalisable**.

Si le.la client.e décide de poursuivre le projet après l'étude préliminaire générale, un accord est signé entre Infrabel et le.la client.e pour lancer une étude de faisabilité détaillée du projet.

Phase 2 : L'étude de faisabilité détaillée

Cette étude comprend un plan détaillé ainsi qu'une estimation complète des coûts du raccordement ferroviaire et conduit à l'établissement d'un contrat de raccordement ferroviaire entre Infrabel et le.la client.e. L'étude est à charge du.de la client.e s'il devait ensuite décider de ne pas concrétiser le projet de raccordement. Une fois le contrat de raccordement ferroviaire signé par les deux parties, la planification concrète des travaux peut commencer.



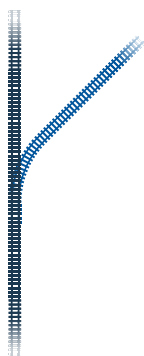
Phase 3 : L'exécution des travaux

Phase 4 : La mise en service du raccordement ferroviaire

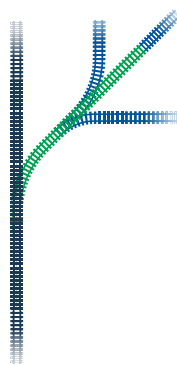
2. En cas de raccordement ferroviaire existant

Pour les raccordements existants, Infrabel assure l'entretien conformément aux dispositions contractuelles.

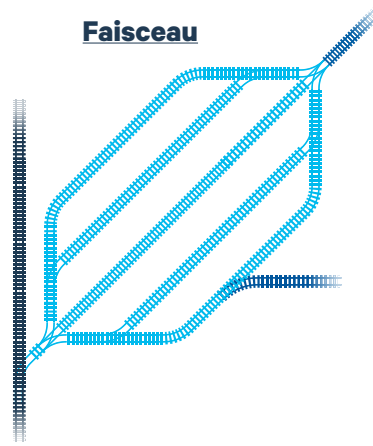
Ligne principale



Ligne industrielle



Faisceau



Ligne principale : le transport de voyageurs et de marchandises est possible.

Ligne industrielle : uniquement possible pour le transport de marchandises.

Faisceau : ensemble de voies accessoires ayant une destination commune (garage, triage ...) et désignées sous un même nom générique.

Comment introduire une demande ?

N'hésitez pas à contacter les Business Developers d'Infrabel pour examiner les possibilités de raccordement direct pour votre entreprise : 554.businessdevelopment@infrabel.be

Combien ça coûte ?

Nouveau raccordement

- L'ensemble des coûts d'aménagement de l'infrastructure de l'embranchement est à charge du client. Un devis est établi dans le cadre de l'étude de faisabilité détaillée.
- Le matériel et les coûts d'aménagement de l'infrastructure sur le domaine privé sont entièrement à charge du client. Ce matériel et ces aménagements sont fournis et réalisés par des prestataires tiers actifs sur le marché.

Raccordement existant

Les **frais annuels d'entretien** d'un raccordement sont facturés selon les modalités et les tarifs convenus contractuellement, et sont indexés sur une base annuelle. La facturation des frais d'entretien commence après une période d'immunité de 2 ans et ne s'applique que si les volumes de trafic minimums* ne sont pas atteints.



Plus d'infos ?

N'hésitez pas à contacter yourconnection@infrabel.be

*Le nombre minimum de wagons ou trains passant par le raccordement par an, prévu et déterminé dans le contrat de raccordement.